

Prévention de la douleur induite par les soins en rhumatologie.

FORMATION PRESENTIELLE 4 heures, ACCUEIL 8H30, DEBUT 9H ET FIN A 13H

AUDIT CLINIQUE A DISTANCE 3 H : 1 HEURE AVANT LA FORMATION ET 2 HEURES APRES LA FORMATION

FORMATION AGASTYA

Objectifs

OBJECTIFS GENERAUX

- Savoir évaluer l'intensité et les répercussions de la douleur liée aux ponctions et/ou infiltrations en rhumatologie.
- Analyser la prise en charge des douleurs induites par les gestes en rhumatologie.

OBJECTIFS EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELS

Adopter une attitude réflexive au regard de sa pratique sur les douleurs rhumatologiques induites

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

- Décrire les différents moyens d'évaluation de la douleur (avant l'acte ponction et/ou infiltration, pendant l'acte et après l'acte)
- Décrire les différents actes rhumatologiques pouvant induire une douleur aiguë et son mécanisme.
- Définir une prise en charge adaptée en fonction du type de soins

Public Visé

Rhumatologues et Médecins Généralistes

Pré Requis

Médecin en exercice

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation cognitive: Ateliers et plénières 4 heures
audit clinique pré et post formation à distance 3 heures

Moyens Pédagogiques E-Learning

Qualification Intervenant(e)(s)

RHUMATOLOGUE

Parcours pédagogique

Depuis le second plan de lutte contre la douleur (2002/2005), la prévention et la prise en charge des douleurs provoquées par les soins sont deux notions largement développées dans tous les secteurs de soins. Longtemps ignorées, ces douleurs et leurs conséquences sur la qualité de vie des patients peuvent désormais être évitées.

Si les moyens pharmacologiques et non pharmacologiques sont connus et disponibles, on ne peut toutefois ignorer les résistances qui demeurent à leur mise en oeuvre. Afin de garantir des soins de qualité, les soignants doivent dorénavant adapter une conception et une organisation des soins intégrant systématiquement l'utilisation des moyens antalgiques adaptés à chaque patient et lors de chaque situation de soin.

Sur le plan rhumatologique, les ponctions-infiltrations peuvent induire des douleurs, le plus souvent de faible intensité et de courte durée, mais insuffisamment prises en charge. Des protocoles de prise en charge des douleurs induites par les gestes en rhumatologie sont nécessaires pour améliorer la qualité des soins proposés par les rhumatologues

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé a consacré la prise en charge de la douleur comme un droit : « Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée »

Le second plan douleur (2002-2005) s'est centré sur la douleur provoquée par les soins et la chirurgie, la douleur de l'enfant et la prise en charge de la migraine. Il avait deux objectifs: 1) associer les usagers par une meilleure information et 2) améliorer l'accès du patient souffrant de douleurs chroniques rebelles à des structures spécialisées.

AGASTYA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

Version : ADRHUM23-20230118

AGASTYA SAS 43, RUE DE PARIS 95680 MONTLIGNON. ☎ 01.34.27.65.64 - SIRET 78989941600018 ✉ contact@agastya.fr site: www.maform.fr

Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE IDF sous le numéro 11950541995. Cet enregistrement ne vaut pas agrément

Voir les dates de sessions en bas de page du site

Méthodes et modalités d'évaluation

AUDIT CLINIQUE PRE 1 HEURE ET POST 2 HEURES A DISTANCE
Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation
PRE ET POST TEST

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.

 **Assiduité**
7.00 Heures

Effectif
De 5 à 40 Personnes

Tarifs (net de taxes)
Inter (Par Stagiaire) : **750.50**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation Inter
315.00 €

Dont 4.00 Heures en présentiel

 **Contactez-nous !**

AGASTYA SECRETARIAT
AGASTYA

Tél. : 0134276564
Mail : contact@agastya.fr

Exonérés de TVA en vertu du a du 4° du 4 de l'article 261 du CGI

Code DPC
36472325017



AGASTYA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

Version : ADRHUM23-20230118

AGASTYA SAS 43, RUE DE PARIS 95680 MONTLIGNON. ☎ 01.34.27.65.64 - SIRET 78989941600018 ✉ contact@agastya.fr site: www.maform.fr

Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE IDF sous le numéro 11950541995. Cet enregistrement ne vaut pas agrément